

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26/2020**

Date convocation	: 04.06.2020
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 11

Présents	: 11
Votants	: 11

L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Sylvie COURTHIEU - Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Marie-France LOISEL.

Objet : Désignation des délégués auprès du Syndicat Audois d'Énergies.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Audois d'Énergies accompagne les communes dans les domaines tels que l'aménagement au sein de la collectivité relative à l'énergie, aux télécommunications et aux besoins des usagers. Il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune auprès du Syndicat Audois d'Énergies. Le rôle des référents sera de participer aux réunions de notre secteur concourant notamment à la présentation des différentes activités ou services mutualisés du SYADEN et à la définition des programmes de travaux mais aussi sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public, en partenariat avec le comité syndical.

Le conseil municipal après avoir délibéré désigne à l'unanimité en qualité de délégués de la Commune de LAURABUC, pour la représenter auprès du Syndicat Audois d'Énergies :

AÏT MOUH, Délégué titulaire,
LEMOINE Cédric, Délégué suppléant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 15/06/2020
Reçu en préfecture le 15/06/2020
Affiché le 
ID : 011-211101951-20200609-26_2020-DE

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

